

JOURNAL GÉNÉRAL, PAR M. FONTENAI.

Du Lundi 13 Février 1792.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

SECONDE LÉGISLATURE.

Séance du Samedi soir, 11 Février.

EN avant dans la Salle, en qualité de Députés de la première République du monde, & la seule qui ait reconnu les Décrets émanés de l'Assemblée, MM. les Envoyés extraordinaires de Mulhausen viennent justifier les bases du Traité projeté entre leur République & la France. Leur Pétition renvoyée au Comité de Commerce, ils reçoivent les honneurs de la Séance.

La suprême puissance de nos Législateurs sur la Police de leur enceinte a été méconnue; des téméraires ont forcés la garde, & sont entrés sans billets dans une Tribune. Cette nouvelle donnée à l'Assemblée par M. Calon, Président du Comité de la Salle: « MM. les Parisiens, ajoute l'Orateur, ne s'étoient pas encore portés à une pareille licence ». MM. les Parisiens, ceux au moins qui occupent une des Tribunes, répondent par de grands éclats de rire, & de larges huées. Quelle indécence! ont crié plusieurs voix. M. Rouhier se charge de maintenir l'honneur des Augustes; il se lève, & il dit: « Ceux qui se font gloire de soutenir les intérêts du Peuple, se font aussi un devoir de ne pas le flatter. — Bravo, ah! pour le coup encore *bravo*; continuez. — J'observe que les Parisiens ont, dans tous les temps, deux Tribunes ouvertes pour entendre nos Séances. Il est juste que par le moyen des billets. — Oh! point de billets, point de billets ». C'est encore le cri d'une Tribune. Divers Membres encore: Quelle indécence! Et M. Dubayet: « Si les Tribunes sont composées de vrais Patriotes, si elles ne renferment pas quelques factieux, elles garderont le silence ». M. le Président vient à l'appui de l'Opinant; les Tribunes rappelées à l'ordre veulent bien y rentrer; & l'Assemblée décrète que les Commissaires de la Salle prendront les mesures nécessaires pour faire respecter la configne.

Cette petite guerre des Tribunes heureusement terminée, arrive une Députation de la Municipalité d'Avignon. Son Orateur exalte la fidélité à la Constitution; écarte tout reproche d'incivisme, & demande, pour ce Pays conquis à la révolution, l'établissement des Pouvoirs constitués.

Dans la réponse de M. le Président, remarquons ces paroles: « Il nous fallu essuyer bien des larmes, avant de vous voir délivrés du despotisme facerdotal ».

D'autres observeront que ce despotisme facerdotal avoit au moins laissé Avignon en paix, & presque sans impôts depuis qu'elle appartenoit aux Souverains Pontifes; que le glaive de la nouvelle liberté a versé dans ses murs plus de sang, dans l'espace de quelques jours, que le glaive de la justice sous les despotes, n'avoit pu en verser dans quatre siècles. D'autres demanderont encore si, en parlant du despotisme des Pontifes dans Avignon, M. le Président n'auroit pas entendu parler d'un excès de douceur dans leur Gouvernement; s'il n'a pas un peu usé du pouvoir que lui donne le second fauteuil du monde pour dérouter ou l'histoire ou la langue; nous nous contenterons d'observer que ce despotisme facerdotal, s'il faut en juger par le Rapport qui a suivi la Députation, trouve encore de nombreux partisans dans cette Ville; que c'est en conséquence de cet attachement d'une grande partie des Avignonnais & Comtadins pour leur ancien Despote, que M. le Rapporteur a proposé les articles suivans:

1°. Avignon réunie au Département des Bouches du Rhône, & le Comtat à celui de la Drôme.

2°. La translation des coupables à Beaucaire avec bonne & sûre garde, & sous la responsabilité des Commissaires Civils & des Municipalités qui sont sur la route.

3°. Une Commission sera établie pour organiser les Pouvoirs comme Directoire de District, Juges de Paix, &c. & pour veiller à la vente des Biens Nationaux.

4°. Le renouvellement de la garnison; celle qui se trouve dans le pays, sera remplacée par un Régiment d'infanterie, un de cavalerie & 4 bataillons de Volontaires Nationaux.

5°. La procédure sera dirigée uniquement contre les individus qui ont coopéré au meurtre d'Anselme & la Vilasse, de l'Ecuyer, au meurtre de Carons, & à l'assassinat des prisonniers du Palais.

6°. Les nouvelles élections déclarées nulles & illégales, il sera procédé à de nouvelles.

7°. ceux qui s'opposent à l'exécution des Loix seront poursuivis comme traîtres à la Patrie, & criminels de lèse-Nation.

8°. Il sera accordé une somme de 500 mille

livres pour les travaux publics & ceux de charité. L'Assemblée décrète l'impression & ajourne la délibération.

D'Avignon on revient à Paris; & ici on décrète que les Chasseurs de cette Capitale seront provisoirement maintenus sous la forme ancienne.

Séance du Dimanche 12 Février.

Au nom du Conseil du Département de Paris, M. de Kerfaint à la Barre, vient observer à l'Assemblée que l'entretien de son établissement actuel coûte deux millions par an. Dans sa sagesse économique, le Conseil de Département a pensé qu'il seroit avantageux de transformer en Palais National l'Eglise commencée de la Magdeleine. Ce projet ne coûteroit guère qu'une vingtaine de millions. (Un Citoyen, assis auprès de nous, disoit y consentir, à condition pourtant que les Séances seroient interrompues jusques à ce que ce Palais National fût terminé). L'Assemblée recommande le projet de M. Kerfaint, ou du Département à ses Comités.

Une Députation du Fauxbourg Saint-Antoine arrive. Elle vient offrir ses piques pour garder l'Assemblée. L'Orateur s'explique nettement sur les craintes qu'il a des Tuileries. Il conseille surtout au Corps législatif de surveiller ce Palais, qui n'est pas national. M. d'Averhoulte témoigne lui-même quelques craintes de ces piques; & pour favoriser l'usage auquel on les destine, il demande le renvoi de la Pétition au Comité Militaire. Malgré les craintes de M. d'Averhoulte, les honneurs de la Séance aux Députés à piques, & mention honorable de l'offre qu'ils ont faite.

Parmi les Pétitions qui se succèdent nous remarquons celle d'un Député de l'Assemblée constituante, & Maréchal-de-camp. L'ex-Honorable annonce toute son aversion pour la retraite que le Pouvoir exécutif lui offre. « J'ai toujours été là, dit l'ex-Législateur, en montrant la ci-devant gauche; & à Versailles comme à Paris, ma devise étoit *vivre libre ou mourir* ». La conclusion est une demande d'être employé suivant son grade; honneurs de la Séance au Pétitionnaire, & renvoi au Comité Militaire.

Un fleur Witson, employé dans la Marine Angloise fait hommage d'une Arme bien autrement terrible que les piques. C'est un fusil à sept canons qui tirent tous à la fois. Ces expériences & ses voyages lui ont occasionné des frais considérables. Pour prix de son hommage, il se contentera de quelques indemnités.

Une lettre du Ministre de la Justice annonce que la haute Cour Nationale est en pleine activité. Une autre lettre de M. Amelot vient nous dire que Vendredi dernier, il a été brûlé pour trois millions d'Assignats.

Un descendant de Dugay-Trouin, fait hommage du plan d'un nouveau port à ouvrir non loin de Saint-Malo.

Un Député de Clermont-Ferrand demande que les grandes liquidations soient suspendues. Son motif est la crainte que les Aristocrates n'emploient contre la Nation l'argent que pourroient leur fournir ces liquidations. Il avertit nos Honorables,

Patriotes & autres, qu'une contre-révolution leur seroit également funeste. L'Assemblée enchantée de son zèle, lui accorde les honneurs de la Séance, & se met à entendre vingt autres Pétitions de la même importance.

M É L A N G E S.

LES lettres de Namur, du 5 Février, confirment les bonnes dispositions de l'Empereur en faveur des Princes François. Il est constant qu'il a fait offrir au Prince de Condé & à la Noblesse, qui est près de lui, la ville de Fribourg en Brisgaw, où S. M. I. a donné les ordres les plus positifs de les bien recevoir. Mais des lettres d'Oberkirk, en date du 5 Février, nous apprennent que les braves *Compagnons* du Prince de Condé ne s'étoient pas même ébranlés pour profiter de l'offre gracieuse de Léopold; & qu'à l'exemple de leur Chef, ils avoient, jusqu'à ce moment, préféré de coucher sur la dure, ne pas quitter leurs bottes, & de vivre dans un total dénuement non-seulement des agréments de la vie, mais même d'une partie de leur nécessaire, plutôt que d'aller s'amollir dans le séjour d'une ville, où l'oisiveté & les commodités de la vie énerveroient leur courage, & seroient de ces dignes Enfants de Mars, de plats dissertateurs de Cafés sur l'art de former les Hommes & les Gouvernemens.

Au milieu des dispositions générales de l'Europe en faveur des Emigrés, est-il permis de se flatter d'un prompt retour de l'ordre en France? Une lettre de Neuwied, du 4 Février, nous donneroit presque de l'inquiétude à ce sujet. Celui qui écrit s'est attaché particulièrement à démêler les intrigues, & les obstacles que les passions mettent à l'exécution des plans les plus sages. On lit dans cette lettre: « Je crois tenir un bout de l'intrigue. Il est certain que le grand Directeur de Bruxelles n'est pas Monarchien ». Nous n'en doutons pas plus que notre Correspondant. Mais nous savons que M. de B..... dirige les Monarchiens à son gré, les rallie à ses vues & à ses intérêts pour effectuer plus sûrement son plan de contre-révolution, qu'il ne veut nullement soumettre aux Princes. Despote absolu, ennemi juré de M. de Cal....., il se sert des Monarchiens, & souvent même des Jacobins pour écraser tout ce qui peut le contrarier. Avec les Jacobins, il intimide; avec les Monarchiens, il brouille & sème la discorde. Il ne veut pas que l'ordre soit rétabli en France par d'autres que par lui. Au plaisir de concourir en sous-ordre au rétablissement de la paix, il préfère de voir prolonger l'anarchie sous laquelle nous gémissons, s'enorgueillir d'avoir captivé un instant le Conseil de l'Empereur, & d'avoir jetté les Princes François dans les plus grands embarras. Enfin fut-il M. d'Orl....., ou un Chapel....., ou un Lam..... & autre Chefs de la Révolution tant républicaine que Monarchienne, il ne seroit pas plus content d'avoir pu parvenir à neutraliser, jusqu'à aujourd'hui, les Princes François, malgré toute la bonne volonté pour eux des Rois de l'Europe, & l'ardeur de toute la Noblesse & de l'élite de la jeunesse Française, qui

se porte en foule auprès des Frères du plus malheureux des Monarques.

» M. de Br... , continue la lettre, en est-il moins coupable ? Non : j'ai tout lieu de croire que son but actuel est de rendre les Princes & les Emigrés inutiles, & de les empêcher d'agir. Il y a dans tout cela la politique la plus tortueuse, dont les fils principaux sont à Paris même. Je suis fâché de ne pouvoir pas m'expliquer plus clairement ; mais je vous en dis assez pour que les événemens postérieurs, si l'on ne déjoue point tous ces projets, ne vous surprennent pas. Les Monarchiens sont répandus par-tout ; on ne peut calculer les maux que fait cette Secte mi-troyenne entre le républicanisme & le royalisme, & qui se prétend chargée d'arrêter les abus de l'un, & de corriger les excès de l'autre ; & j'ai bien lieu de m'en appercevoir par moi-même..... J'attendrai patiemment ou impatiemment le retour à l'ordre, qui, de quelque manière que les choses tournent, ne peut pas aller au-delà du mois de Juin ou de Juillet. Toutes les Puissances sont bien disposées ; & l'on peut compter qu'elles agiront de concert. M. de Calonne triomphe à Coblenz d'avoir amené l'Angleterre au point où il desiroit. On est au moins sûr de la neutralité de sa part, si elle ne fait encore mieux.

» Je ne fais si vous connoissez une brochure imprimée à Coblenz, & qui a pour titre : *Opinion de plusieurs Gentilshommes François sur la nullité & les inconvéniens des délibérations de toute Association quelconque de François émigrés.* Cette brochure met bien au fait d'une partie des intrigues qui ont lieu dans cette ville. Elle est actuellement bouleversée par l'affaire de M. le Comte de Cardo contre M. de Jancourt ; elle peut avoir les suites les plus sérieuses, compromettre une infinité de personnes. L'Electeur a nommé une commission composée moitié d'Allemands & de François. Le Comte de Cardo refuse ceux-ci, & il a pris M. Suleau pour son défenseur. Ce qu'il y a de plus fâcheux dans toutes ces dissentions & ces intrigues, c'est qu'il est bien à craindre qu'elles ne servent de prétexte plausible, pour réduire les Emigrés à toute espèce de nullité. On tend aux Princes toutes sortes de pièges. Démocrates cachés & Monarchiens, tous se démènent pour leur faire faire de fausses démarches. Il y a un déchaînement de passions qui fait frémir, & qui m'étourdit moi-même.

» Les lettres du Brabant portent qu'on y parle tout haut de la conspiration dans laquelle les Lam. & le Comte de Charost sont terriblement compromis. L'objet étoit, dit-on, de massacrer M^{me} l'Archiduchesse, & tout autant de François réfugiés qu'on en auroit trouvés dans les Pays-Bas ; de se défaire également de tous les Officiers des troupes, qui sont en garnison dans les villes ; de rendre par là les efforts des Soldats inutiles ; enfin de faire soulever tous les habitans, & de se réunir à la domination françoise. Le Pays de Liège & la Hollande devoient suivre cet exemple. Heureusement la détention d'une cinquantaine de personnes, dont 36 à Bruxelles, & les autres à Gand, à Anvers & à Mons, &c. a fait échouer tous ces projets,

« On assure qu'à la suite de l'ordre qui a été donné à tous les François qui sont à Tournay & dans les environs, de se retirer, on leur a fait dire que ceux qui voudroient rester, n'avoient qu'à déclarer leurs noms, leurs qualités & les motifs de leur séjour dans le pays ; que ceux qui ne pouvoient se réclamer de personnes, ou qui étoient suspects, seroient obligés de partir ; & que par-là on avoit trouvé le moyen de se débarrasser de 2 ou 300 personnes sur lesquels on avoit de justes soupçons. Trois viennent d'être pendus ».

A M. Fontenai.

Paris, 11 Février 1792.

Je ne suis pas moins occupé que vous, Monsieur, à suivre les progrès de l'opinion, & à me mettre à même de la bien apprécier. Premettez-moi de vous rendre compte de quelques détails qui vous auront échappé, & que vos occupations & votre état vous auront empêché de saisir.

Paris est, depuis 15 jours, un véritable chaos. L'espérance, la crainte, les inquiétudes s'y succèdent tour-à-tour, & sont le sujet de toutes les conversations. Les opinions les plus contraires s'y manifestent sans se heurter : on se croiroit en vérité à l'époque de la confusion des langues, où tous parloient sans pouvoir s'entendre. Trois partis s'y partagent toujours exclusivement l'opinion, les Républicains, les Monarchiens & les Royalistes. Les premiers ne reconnoissent d'autres chefs que les Jacobins, les seconds s'accrochent à tout ce qui leur offre protection, & s'identifient sur-tout, sous différentes modifications, aux Feuillans ; les troisièmes ne veulent entendre parler que de l'autorité du Roi, représentée momentanément par celle de ses frères exilés, *mais libres*. Tous ces trois partis sont également mécontents de la Constitution, comme vous l'avez déjà observé quelque part. Un sieur Bancal s'est expliqué clairement aux Jacobins sur cet article, dans la Séance du 7 Février. Voici ses expressions.

« Reconnoissez, Messieurs, l'œuvre abominable de l'Assemblée Constituante, revisant la Constitution sous le drapeau rouge, & l'appareil militaire, après le massacre du Champ-de-Mars. Elle a déshonoré son ouvrage ; mais elle n'a pu renverser..... le droit qu'a le Peuple de *revoir, quand il veut*, la Constitution. Ce moment *peut-être*, n'est pas éloigné. Le Pouvoir exécutif, dont l'esprit & le cœur ne sauroient changer, nous fournira *bientôt* assez de motifs d'examiner par la voie légale & paisible d'une convention, *les vices, & les abus* de notre Constitution.

Plusieurs personnes sont tellement persuadées, que les Républicains, Jacobins ou Calvinistes, veulent déjà réformer la Constitution, qu'elles se prétendent fondées à soutenir que l'énorme quantité de Piques fabriquées à Paris, par l'ordre de je ne fais qui, n'est destinée qu'à faire déclarer Assemblée constituante, cette seconde Législature. Il est au moins certains qu'on fait faire de ces Piques chez plusieurs Armuriers, qu'on engage les Citoyens à s'en pourvoir, que des *sans-culottes* paroissent jusques sous les fenêtres du Château avec cette nouvelle arme,

La nécessité de changer l'ordre actuel, se fait même sentir jusques dans la classe du Peuple. Vendredi dernier, dans le marché Saint-Germain, au milieu de force imprécations contre le papier-monnaie, les femmes laissoient appercevoir quelques lueurs d'espérance. Elles disoient hautement : *Bientôt nous verrons la fin de nos maux. On travaille à une Constitution sur la frontière : notre bon Roi ira la signer ; & tous les Emigrés viendront en sûreté chez eux, & nous feront vivre.*

Aucun d'ailleurs des trois partis dominans ne peut se flatter d'avoir la prépondérance sur l'autre. Les Républicains ne forment pas un huitième des Citoyens, tant à Paris que dans le reste du Royaume. Mais la facilité qu'ils ont de commettre toute sorte de crimes, réduit au silence le reste de la Nation, qui n'a pas encore pu émigrer, & qui n'a pas su se rallier pour punir les incendiaires, les assassins & leurs complices. Les Monarchiens ne font qu'une vile Section des républicains, & circonscrite dans la classe de quelques intrigans parvenus.

Comment se fait-il donc que les Royalistes, en beaucoup plus grand nombre, gémissent si longtemps sous le joug de l'oppression la plus tyrannique ! Toutes les fois cependant qu'ils veulent montrer de l'énergie, ils sont assurés de la supériorité. On a donné, la semaine dernière, sur le Théâtre de la rue de Richelieu, *Caius Gracchus*, Tragédie du sieur Chenier. On n'est point étonné que ce chanteur de sang ait choisi, parmi les Romains, l'homme qui étoit plus jaloux de la faveur du Peuple que de la gloire de la république. Quoique les habitués de ce Spectacle soient des Démocrates enragés, dont la plupart aimeroit assez à mettre à exécution la Loi agraire, proposée par le Tribun Romain, on les a cependant forcés de voir applaudir, sans murmurer, à tous les vers les plus contraires à leur opinion : ils auroient voulu faire oublier celui-ci :

Non, non, la Liberté n'est point l'indépendance.

Mais les honnêtes gens l'ont fait répéter à plusieurs reprises. Jeudi, au Théâtre de *Monsieur*, on a voulu empêcher la répétition demandée d'un couplet à la louange du Roi. De tous les coins de la Salle font parties des voix qui ont étouffé les vociférations républicaines : & on a répété le couplet qui exprimoit si bien l'amour & le respect de tout bon François pour son Roi.

Mais il y a mieux que cela. Mercredi & Jeudi de la semaine dernière, je me suis trouvé le soir dans une des grottes du Palais-Royal, du côté de la rue d'Orléans. Je n'aurois jamais pu imaginer, aux propos qu'on y tenoit, que nous ne fussions pas sous l'ancien régime. Un Maréchal-des-Logis d'un régiment de Dragons, y a parlé en faveur du Roi, de la Reine & de la Famille Royale, contre les Révolutionnaires, plus vigoureusement peut-être qu'on ne le fait à Coblenz, & sans trouver un seul contradicteur. Tout le monde au contraire, il y avoit plus de cent personnes, l'applaudissoit avec enthousiasme. Il est vrai qu'il disoit fort bien ce qu'il vouloit rendre. Il avoit ce style & ce genre de Vadé, qui pouvoient le faire regarder comme un digne rival de cet excellent Peintre des mœurs du Peuple. « Je

voudrais, disoit-il, être écartelé sous les fenêtres même de notre bon Roi, pour lui apprendre à s'estimer autant que je l'aime & le respecte, & pour donner à tous les bons François l'énergie qui leur seroit nécessaire pour sortir de leur état d'avilissement. — Ah ! si je le tenois près de la frontière. Je le passerois sur mon dos de l'autre côté du Rhin à la barbe des deux Maréchaux, de par M. Merlin. — Et cet homme au bâton de Strasbourg ! de sots Journalistes n'ont-ils pas dit qu'il avoit été narguer les Croates & les Houlans sur le pont du Rhin. Il n'y a que des Badauds qui puissent croire cela. Ah ! f....., si j'avois été là, je lui en aurois donné du bâton, & d'une si belle manière, que j'aurois défilé au plus habile Dégraisseur de lui ôter les taches. — Vive le Roi ». On a répété ce cri ; & il a fait jouer, à la satisfaction de tout le monde, l'air de : *O Richard ! ô mon Roi !* Puis il a chanté un couplet qui a été si fort applaudi, que je n'ai retenu que ces mots :

Vive le Roi.
.....
Sauvons Mauri,
.....
Pendons Ca...us.
Que les pendeurs
soient pendus.

Il a fini par dire : *M. Miel de Narbonne nous conte qu'il a une armée de 150 mille hommes, moins 50 mille. Le drôle de conte ! Eh bien, moi je dis que des 100 mille restant, 50 autres mille f..... le camp du côté des Princes, si ceux-ci ne restent pas dans les bagages de l'armée Impériale, comme le voudroit ce J...f..... de faiseur de contre-révolution de Bruxelles.*

Je suis, &c. DUFOUR.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

Février 1792.	Du 8.			Du 11.		
	liv.	s.	d.	liv.	s.	d.
Or du Portugal, le marc..	1200	1350
— de Mexique, idem.....	1180	1332
— du Perou, idem.....	1180	1332
Guinée, idem.....	1200	1350
Or de Ducats, l'once.....	160	160
— fin, à 23 karats $\frac{3}{4}$, idem.	164	164
— Idem à 20 karats, idem...	136	136
Argent à 11 den. 20 gr. idem.	90	90
— à 11 den. 10 gr. le marc..	87	10	..	87	10	..
Piaîtres, idem.....	90	10	..	92

Cours des Assignats de la rue Vivienne, du 12 Février.
Il faut la somme de 162 livres en Assignats pour se procurer 100 livres en argent.
Les louis d'or pour des assignats coûtent 16 l. 10 s.

SPECTACLES du 13 Février 1792.
THÉÂTRE DE LA NATION. *Radhamiste & Zénobie* ; & *le Cercle*.
THÉÂTRE DE LA RUE FEYDEAU. La 1^{re} repréf. d'*Amélie de Montfort*, Drame lyrique en 3 actes.
THÉÂTRE DU MARAIS, *Le Glorieux* ; & *la Gageure*.